

EN UN COUP D'OEIL



BUDGET 2008-2009

1. RÉCOMPENSER
L'INVESTISSEMENT
2. DÉVELOPPER LE SAVOIR
ET LES COMPÉTENCES DES QUÉBÉCOIS
3. APPUYER LA FAMILLE
ET LE MIEUX-ÊTRE DES QUÉBÉCOIS
4. POURSUIVRE LE VIRAGE VERS
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
5. RELEVER LE DÉFI DES FINANCES
PUBLIQUES

Québec 

VERS UN NOUVEL ESPACE ÉCONOMIQUE

« Nous voyons dans le présent contexte économique des occasions à saisir pour le Québec.

Ce budget s'inscrit dans la vision d'avenir de notre gouvernement : l'ouverture d'un nouvel espace économique pour le Québec. »

Monique Jérôme-Forget

PRUDENCE ET DISCIPLINE

Je suis heureuse de présenter mon deuxième budget à titre de ministre des Finances du Québec. Mon premier budget a été inspiré par la rigueur et la transparence. Celui-ci est marqué par la prudence et la discipline.

Ce budget vise à accroître le niveau de vie et le mieux-être des Québécois. Il s'inscrit dans le plan d'action de notre gouvernement qui vise à donner un nouvel élan économique au Québec.

UN BUDGET EN CINQ VOLETS

PREMIÈREMENT, il faut moderniser nos entreprises. Nous allons stimuler les investissements.

DEUXIÈMEMENT, il faut développer notre plus grande richesse : le talent des Québécois. Nous allons investir dans l'éducation et la formation.

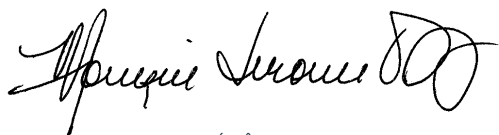
TROISIÈMEMENT, le développement économique n'a de sens que s'il est porteur de progrès social. Nous appuyons les familles, les enfants et les aînés.

QUATRIÈMEMENT, il faut protéger notre environnement dans une perspective de développement économique durable. Nous développerons les technologies propres.

CINQUIÈMEMENT, le respect de l'équité intergénérationnelle est pour notre gouvernement un principe important. Nous accélérons la lutte contre l'endettement.

Nous avons là un budget rassembleur qui porte notre ambition d'une société plus prospère où tous les citoyens, quels que soient leur origine et leur âge, pourront contribuer à notre succès commun.

Je suis fière de ce *Budget 2008-2009*, comme je le suis de faire partie de ce gouvernement qui a la compétence pour faire grandir le Québec.



MONIQUE JÉRÔME-FORÊT
Ministre des Finances
Ministre des Services gouvernementaux
Ministre responsable
de l'Administration gouvernementale
Présidente du Conseil du trésor





« Avec ce budget, nous posons des gestes fondamentaux pour nous permettre de saisir les opportunités qui se présentent. »

Monique Jérôme-Forget

LES DÉFIS ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC

Notre économie se porte bien, malgré la période de difficultés que traversent les États-Unis. Les gestes posés par le gouvernement devraient permettre au Québec de poursuivre sa croissance.

La croissance économique a été revue à 1,5 % en 2008.

Au moment de la présentation du précédent budget du Québec, la prévision de croissance économique était de 2,5 % pour l'année en cours.

Lorsque la marge de manœuvre est réduite, il faut faire des choix. Nous faisons le choix de poser des gestes structurants qui propulseront le Québec au rang des économies les plus prospères.

AMÉLIORER NOTRE PRODUCTIVITÉ

Pour accroître le niveau de vie et le mieux-être des Québécois, il faut combler notre retard de productivité.

L'amélioration de la productivité passe par une augmentation des investissements dans la modernisation des entreprises et par le développement du savoir et des compétences.

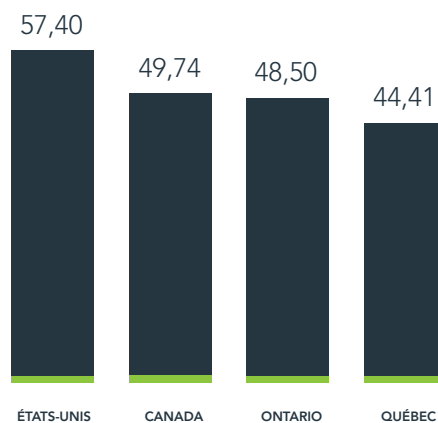


Pourquoi devenir plus productif?

- * Pour mieux soigner.
- * Pour mieux éduquer.
- * Pour mieux soutenir les plus démunis.
- * Et pour avoir de meilleurs salaires et de meilleurs revenus.



PRODUCTIVITÉ
(PIB par heure travaillée, 2006)



1.

RÉCOMPENSER L'INVESTISSEMENT

Un régime fiscal qui stimule l'investissement par :

- * l'élimination immédiate de la taxe sur le capital pour le secteur manufacturier ;
- * un nouveau crédit d'impôt à l'investissement.

« Ce budget crée un environnement fiscal qui n'a jamais été aussi favorable à l'investissement et à l'amélioration de la productivité. »

Monique Jérôme-Forget

Les entreprises québécoises doivent s'adapter aux changements économiques et saisir les occasions qui s'offrent à elles. Au cours des dernières années, les entreprises ont accru leurs investissements. Elles doivent poursuivre leurs efforts.

Le *Budget 2008-2009* encourage les entreprises québécoises à accélérer la cadence de leurs investissements.

ÉLIMINATION DE LA TAXE SUR LE CAPITAL

La taxe sur le capital est un frein à l'investissement. Elle est immédiatement éliminée pour toutes les entreprises du secteur manufacturier.

- D'ici la fin de 2010, la taxe sur le capital sera également éliminée pour toutes les entreprises.
- De plus, l'amortissement accéléré pour le matériel de fabrication et de transformation est prolongé de trois ans.

CRÉDIT D'IMPÔT À L'INVESTISSEMENT

Un crédit d'impôt à l'investissement de 5 % applicable à l'achat de matériel de fabrication et de transformation est instauré. Il sera accessible à l'ensemble des entreprises du Québec.

L'aide à l'investissement sera majorée selon l'éloignement des régions ressources.

Ce crédit à l'investissement sera de :

- 20 % pour les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie et des trois MRC déjà couvertes par l'aide fiscale aux régions ressources ;
- 30 % pour la région du Bas-Saint-Laurent ;
- 40 % pour les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

50 millions de dollars sur cinq ans seront également alloués pour venir en aide à des MRC économiquement éprouvées.





« Toutes les régions du Québec doivent participer à la nouvelle économie. »

Monique Jérôme-Forget

INVESTIR DANS LES ACTIVITÉS INNOVANTES

Les technologies de l'information constituent un secteur en forte croissance et un puissant levier pour accroître la productivité.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le *Budget 2008-2009* appuie les investissements dans les activités innovantes avec un crédit d'impôt de 30 % des salaires pour les entreprises des nouvelles technologies de l'information.

- Cette aide est désormais disponible sur l'ensemble du territoire.

Grâce au nouveau programme *Communautés rurales branchées*, l'accès à Internet haute vitesse sera accessible dans toutes les régions du Québec.

STIMULER LES
INVESTISSEMENTS
DANS TOUS LES
SECTEURS DE
L'ÉCONOMIE

SECTEUR DES MINES

- * Création du Fonds du patrimoine minier.
- * Mise sur pied d'un institut national des mines.

SECTEUR AGROALIMENTAIRE

- 60 millions de dollars sur cinq ans pour :
- * soutenir la relève agricole ;
 - * aider le secteur à diversifier sa production ;
 - * appuyer la modernisation des entreprises du secteur de la transformation alimentaire.

INDUSTRIE CULTURELLE

- * 10 millions de dollars dans Placements Culture, ce qui porte à 25 millions de dollars la contribution du gouvernement.

2. DÉVELOPPER LE SAVOIR ET LES COMPÉTENCES DES QUÉBÉCOIS

L'éducation est essentielle au bien-être économique des individus et à celui de tout le Québec. L'accès à une éducation de qualité est un facteur important de la croissance économique.

INVESTIR DANS L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE

- 250 millions de dollars seront investis dans les universités au cours des cinq prochaines années.
- 150 millions de dollars sur cinq ans seront investis dans le développement de la formation professionnelle et technique et pour l'établissement de nouveaux ponts entre les entreprises et les centres de formation.

METTRE EN ŒUVRE LE PACTE POUR L'EMPLOI

Le budget alloue 196 millions de dollars sur cinq ans au *Pacte pour l'emploi*, qui permettront :

- d'offrir une formation aux travailleurs qui veulent parfaire leurs compétences;
- d'accompagner les chômeurs vers l'acquisition de nouvelles qualifications;
- de soutenir les prestataires de l'aide sociale qui veulent retourner en emploi;
- de lever les obstacles à l'embauche d'immigrants.

PERMETTRE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS DE PARTICIPER PLEINEMENT À L'ESSOR DU QUÉBEC

Une immigration importante et qualifiée contribue grandement à accroître notre richesse collective.

- Augmentation de 20 % des budgets consacrés à l'immigration, notamment pour l'intégration et la francisation des nouveaux arrivants.

RETRAITE PROGRESSIVE

Afin de permettre à ceux qui le désirent de rester plus longtemps sur le marché du travail, des mesures favorisant la retraite progressive seront mises en œuvre.

PROMOUVOIR L'USAGE DU FRANÇAIS AU TRAVAIL

Toutes les entreprises québécoises auront accès à un nouveau crédit d'impôt pour la francisation.

D'ici 2011, le Québec devra combler 700 000 emplois. Déjà, certains secteurs et régions souffrent d'une pénurie de travailleurs. C'est l'une des plus grandes menaces à la prospérité future du Québec.



3.

APPUYER LA FAMILLE ET LE MIEUX-ÊTRE DES QUÉBÉCOIS

APPUYER LES FAMILLES

- Création de 20 000 places additionnelles en service de garde sur cinq ans portant à 220 000 le nombre de places dans le réseau des garderies subventionnées.
- Bonification importante du crédit d'impôt pour frais de garde.

Au total, c'est plus de 5 milliards de dollars que le gouvernement investit chaque année pour soutenir les familles.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES AÎNÉS

- Simplification et majoration du taux de crédit d'impôt de 25 % à 30 % pour le maintien à domicile d'une personne âgée.
- 80 millions de dollars supplémentaires par année pour l'accélération du développement des services de soins à domicile.
- Nouveau crédit d'impôt de 30 % pour les aidants naturels afin de couvrir une partie des frais engagés pour obtenir une aide de remplacement.
- Augmentation du montant maximal du crédit d'impôt pour revenus de retraite de 1 500 \$ à 2 000 \$ sur deux ans.

Depuis 2003, le gouvernement a plus que doublé l'aide fiscale et les crédits budgétaires destinés aux soins à domicile.

COMPTE D'ÉPARGNE LIBRE D'IMPÔT

Les Québécois pourront profiter du nouveau Compte d'épargne libre d'impôt (CÉLI) dont la contribution annuelle pourra atteindre 5 000 \$.

DEUX FONDS INNOVATEURS

Grâce à un partenariat avec la famille Chagnon, deux fonds importants sont instaurés.

- * Fonds pour le développement des enfants de 0 à 5 ans vivant en milieu vulnérable :
 - 400 millions de dollars sur 10 ans.
- * Fonds pour le développement de services auprès des aidants naturels :
 - 200 millions de dollars sur 10 ans.

Le Québec est reconnu pour son action en faveur du développement durable.

Nous avons :

- * introduit un nouveau droit, celui de vivre dans un environnement sain ;
- * adopté un plan de lutte contre les changements climatiques ;
- * imposé une redevance sur les hydrocarbures ;
- * fait du Québec un leader mondial dans le domaine des énergies renouvelables.

4.

POURSUIVRE LE VIRAGE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable, parce qu'il est porteur d'innovation, est aussi porteur de création de richesse.

Le *Budget 2008-2009* annonce un ensemble de mesures pour poursuivre l'action gouvernementale en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES PROPRES

- 12 millions de dollars sur quatre ans pour soutenir l'innovation dans le secteur des technologies propres. Ce nouvel investissement s'ajoute aux 225 millions de dollars disponibles.

PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR NOTRE PATRIMOINE NATUREL

- 106 millions de dollars sur cinq ans pour accroître la protection et la mise en valeur de notre patrimoine naturel collectif.
- Près de 15 millions de dollars sur cinq ans pour la mise en place du Bureau québécois de connaissances de l'eau. Il aura pour mandat de parfaire notre expertise sur cette ressource.

UN GOUVERNEMENT ÉCORESponsable

En matière de protection de l'environnement, l'Administration publique doit donner l'exemple. Chaque ministère et organisme devra notamment intégrer les notions de développement durable dans sa politique d'achat.

« Le développement durable est désormais une manière de vivre, de grandir et de réussir. »

Monique Jérôme-Forget

5.

RELEVER LE DÉFI DES FINANCES PUBLIQUES

CONTRÔLE SERRÉ DES DÉPENSES

Grâce au contrôle vigilant des finances publiques, la croissance annuelle moyenne des dépenses a été de 4,5 % au Québec depuis 2003, comparativement à 6,8 % en moyenne dans les provinces canadiennes.

Pour les deux prochaines années, la croissance des dépenses se limitera :

- à 4,2 % en 2008-2009 ;
- à 3,0 % en 2009-2010.

PRIORITÉ AUX GRANDES MISSIONS DU GOUVERNEMENT

En 2008-2009 :

- santé : 1,3 milliard de dollars de plus, soit une augmentation de 5,5 % ;
- éducation : 612 millions de dollars de plus, soit une hausse de 4,6 % ;
- famille et aînés : 101 millions de dollars de plus, soit une croissance de 5,5 %.

RÉDUIRE LE POIDS DE LA DETTE

Augmentation de 50 % à 75 % de la part des bénéfices qu'Hydro-Québec verse au gouvernement sous forme de dividendes.

- Cela permettra d'éviter l'ajout de 11 milliards de dollars à la dette du gouvernement d'ici 2025.

« Les budgets des deux prochains exercices financiers seront équilibrés, sans hausse d'impôt ou de taxes.

Par souci de transparence, ce budget s'accompagne d'un cadre financier sur cinq ans. »

Monique Jérôme-Forget



